



CINQUIEME PLATE-FORME REGIONALE AFRICAINE SUR LA REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE

□ Prévenir le risque: Pour la Résilience □

• ABUJA (NIGERIA) • 13 – 16 MAI 2014 •

Communiqué

Les gouvernements de par le monde se sont engagés à réduire les pertes liées aux catastrophes à travers la mise en œuvre du *Cadre d'Action de Hyogo (CAH) 2005-2015: Pour des nations et des communautés résilientes aux catastrophes*. Ce cadre d'action mondial arrivant à sa conclusion, l'UNISDR, le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe, a coordonné, à la demande de l'Assemblée Générale des Nations Unies (Résolution A/RES/66/199), le développement d'un cadre d'action post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe.

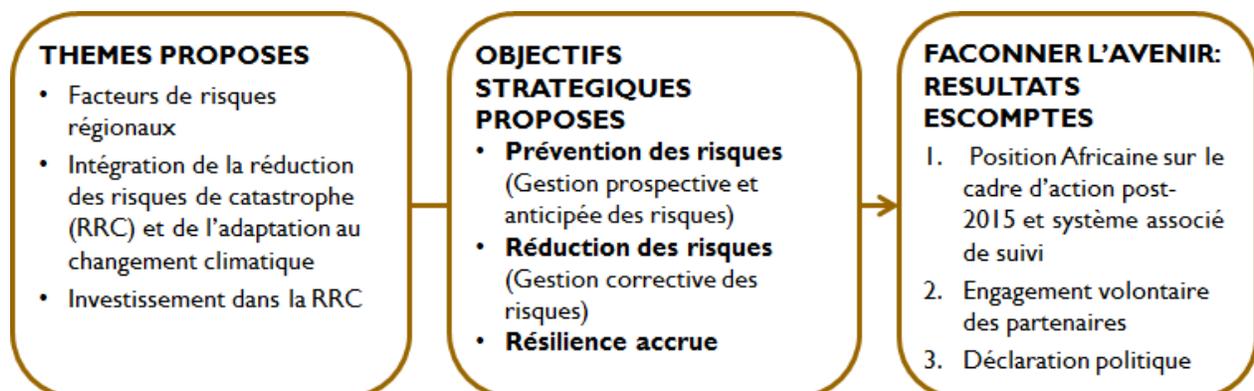
Sur la base de consultations menées en ligne, aux niveaux local, national, régional et mondial avec l'ensemble des partenaires, et complétées par les rapports nationaux sur le CAH, les conclusions des rapports d'évaluation régionaux et globaux ainsi que plusieurs rapports de partenaires, l'UNISDR a consolidé divers éléments susceptibles de guider et d'ouvrir la voie vers le prochain cadre mondial (www.preventionweb.net/posthfa/proposed-elements).

En tant que secrétariat de la Troisième Conférence Mondiale sur la Réduction des Risques de Catastrophe (14-18 mars 2015, Sendai, Japon), l'UNISDR coordonne les activités préparatoires en consultation avec les partenaires clés. Afin de développer la Position Africaine sur le cadre d'action post-2015, sous l'égide de la Commission de l'Union Africaine, la

Cinquième Plate-forme Régionale Africaine (PRAf) pour la Réduction des Risques de Catastrophe est organisée du 13 au 16 mai 2014 à Abuja, Nigéria. Outre la Plate-forme Régionale Africaine (PRAf), la Position Africaine sur le cadre d'action post-2015 représentera l'aboutissement d'une série de consultations à divers niveaux, au niveau national, sous-régional et régional, notamment une table ronde sur le cadre d'action post-2015 tenue lors de la Quatrième Plate-forme Régionale Africaine (février 2013, Arusha, Tanzanie), une Consultation et Position Africaines présentées par la Commission de l'Union Africaine à la Quatrième Plate-forme mondiale (mai 2013, Genève, Suisse) et une réunion consultative sur le cadre d'action post-2015 (novembre 2013, Nairobi, Kenya) qui ont permis de jeter les bases d'un projet de Position Africaine sur le cadre d'action post-2015 sous la forme d'une Déclaration sommaire. Le projet de prise de position sera peaufiné à l'occasion de la réunion bi-annuelle du Groupe de Travail Africain (mars 2014, Abuja, Nigéria) et sera prêt pour discussion et adoption à travers une déclaration ministérielle lors de la Plate-forme Régionale Africaine (PRAf).

Les thèmes proposés, les objectifs stratégiques et les résultats de la Plate-forme Régionale Africaine peuvent être résumés à travers le schéma ci-dessous :

THEMES ET RESULTATS DE LA PLATE-FORME REGIONALE AFRICAINE



* Les thèmes et résultats proposés résultent des consultations mentionnées ci-dessus. Les délégués de la Plate-forme Régionale Africaine recommanderont de nouvelles priorités pour le cadre d'action post-2015.

RESULTATS ESCOMPTEES:

1. Position Africaine sur le cadre d'action post-2015 et suivi

Les consultations menées à ce jour ont proposé que le projet de prise de position sur le cadre d'action post-2015 repose sur l'expérience du CAH, soit orienté vers une application pratique et l'obtention de résultats, qu'il renforce la responsabilisation et soit relativement concis et capable d'aborder les risques naturels et technologiques futurs.

La proposition de contenu du cadre d'action post-2015 résultant de ces consultations est résumée ci-dessous :

- Reconfirmation de certains éléments du CAH
- Renforcement de certains éléments du CAH
- Nouveaux domaines et éléments non présents dans le CAH
- Un mécanisme de suivi basé sur un système renforcé d'objectifs et d'indicateurs, y compris sur le financement
- Attentes quant au rôle de l'UNISDR dans la facilitation et coordination du cadre d'action post-2015

Afin de renforcer le processus de révision et de faciliter une fertilisation croisée entre mécanismes de révision pour la réduction des risques de catastrophe et les objectifs de développement, les gouvernements et partenaires sont encouragés à inclure l'examen de la réduction des risques de catastrophe dans le Forum Politique de Haut Niveau, le forum inter-gouvernemental sur le développement durable. Africaine (PRAf), y compris la validation des éléments clés du cadre d'action post-2015. Les résultats des consultations avant et durant la Plate-forme et les engagements des partenaires serviront de base à la Déclaration. La Déclaration ainsi que la Position Africaine sur le cadre d'action post-2015 et les engagements des partenaires seront approuvés par le Sommet de l'Union Africaine et seront soumis à la première réunion du Comité Préparatoire (14-15 juillet 2014, Genève, Suisse).

2. Déclaration politique

En vue de formaliser et finaliser la Position Africaine sur le cadre d'action post-2015, les Ministres et / ou leurs délégués des pays Africains participants adopteront une Déclaration sur le cadre d'action post-2015. Cette Déclaration représentera un instrument majeur pour conceptualiser le résultat final de la Plate-forme Régionale

3. Engagements des partenaires

Les engagements des partenaires sont l'expression d'engagements volontaires de l'ensemble des partenaires participant à la Plate-forme Régionale Africaine (PRAf).

Ces engagements volontaires seront compilés et reconnus comme partie intégrante de l'ensemble des conclusions de la Plate-forme Régionale Africaine (PRAf), notamment la Déclaration, pour leur valeur à guider la mise en œuvre des engagements et la coopération entre partenaires.

Les cadres d'engagement existant déjà tels que les "Dix Points Essentiels pour rendre les villes résilientes aux catastrophes" et les "Cinq points Essentiels pour l'engagement des entreprises dans la réduction des risques de catastrophe" peuvent être utilisés pour guider le développement des engagements des partenaires. Ils peuvent être résumés comme suit:

Dix Points Essentiels pour rendre les villes résilientes aux catastrophes

1. Mettre en place l'organisation et la coordination nécessaires pour comprendre et réduire les risques de catastrophe.
2. Allouer un budget pour la réduction des risques de catastrophe et apporter des motivations aux partenaires pour investir dans la réduction des risques de catastrophe.
3. Mener des évaluations des risques, mettre à jour et maintenir accessibles les données sur les risques de catastrophe.
4. Investir et maintenir des infrastructures essentielles résilientes aux risques.
5. Evaluer la sécurité de tous les établissements scolaires et de santé et les renforcer autant que nécessaire.
6. Appliquer et mettre en oeuvre les règlements de construction et les principes de planification.
7. Assurer que la réduction des risques de catastrophe est intégrée dans le curriculum scolaire et que la formation à la réduction des risques de catastrophe est mise à disposition des écoles et des communautés locales.
8. Protéger les écosystèmes et s'adapter au changement climatique sur la base de bonnes pratiques en matière de réduction des risques de catastrophe.
9. Mettre en place des systèmes d'alerte précoce et des capacités de gestion de l'urgence.
10. S'assurer que les besoins des populations affectées sont placés au centre des efforts de reconstruction.

Cinq points Essentiels pour l'engagement des entreprises dans la réduction des risques de catastrophe

1. Promouvoir et développer des partenariats public-privés pour la réduction des risques de catastrophe.
2. Tirer parti de l'expertise et des forces sectorielles du secteur privé
3. Encourager les échanges de collaboration et la dissémination de données
4. Soutenir l'évaluation des risques, les analyses coûts-avantages socio-économiques et le renforcement des capacités
5. Soutenir la législation, les règlements, les politiques et programmes qui promeuvent la réduction des risques de catastrophe et améliorent la résilience.

Pour tout document de référence et inscriptions, veuillez visiter: www.preventionweb.net/afrp/2014; contacter isdr.afrp@unisdr.unon.org.